

**COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS**

Département d'Ille-et-Vilaine

Date de mise en ligne : 04/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 03 AVRIL 2025**

Affaire n°18-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **trois avril** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

**Date de la convocation** : le 21 mars 2025

**Nombre de membres en exercice** : 14

**Nombre de membres présents** : 9

**Nombre de votants** : 10

**Étaient présent(e)s** : M Frédéric MARTIN (Maire) - Mme Christine HAIGRON (1<sup>ère</sup> Adjointe) – M David BERTIER (2<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme Nadine BRARD (3<sup>ème</sup> Adjoint) - M Jean-François BORDAIS (4<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Danielle DROUYER - M Raboana RANAIVO - M Christian BELLIER - M Thierry MONTENAT.

**Étaient absent(e)s et excusé(e)s** : Mme Dorothée du PONTAVICE – Mme Fabienne FROMONT - M Kévin BEAUGRAND - Mme Aurélie HAILLOT - M Albéric JOHANET.

**Pouvoir** : Mme Aurélie HAILLOT à Mme Nadine BRARD.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - Vote du budget principal**

Après avoir eu lecture par M. Frédéric MARTIN, Maire, des dépenses et recettes à inscrire pour l'année 2025, aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement au budget principal de la commune,

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des votants :

- **d'ADOPTER** le budget primitif 2025 du budget principal de la commune :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de **940 072.39 €**,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec définition d'opérations et une reprise des restes à réaliser (à hauteur de 59 531.45 € en dépenses et 150 000 € en recettes) pour un montant total égal à **766 412.59 €**.

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 03 avril 2025.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Frédéric MARTIN



Le Secrétaire de séance,  
Christine HAIGRON